

NOUS RECRUTONS

Pour la Direction des Ressources Humaines
« Un(e) Responsable du service Paies » (H/F)

Poste permanent, à temps complet,
À pourvoir dès que possible par voie statutaire ou contractuelle

Filière : Administrative
Catégorie : A - B
Cadre d'emplois : Attaché - rédacteur

Rattaché(e) à la Direction des Ressources Humaines (dans le cadre de la mutualisation de la DRH Communauté d'Agglomération d'Epinal / Ville d'Epinal), vous prenez en charge la responsabilité du service Paies.

En votre qualité de responsable et d'expert paie, vous gérez la paie de près de 1300 agents en encadrant une équipe de 5 gestionnaires paie.

Vous êtes le garant de la bonne exécution de la paie.

Vous veillez à l'instruction des dossiers retraites et de maladies.

Vous participez à la mise en œuvre des projets stratégiques et transverses de la direction.

VOS PRINCIPALES MISSIONS



• Management du service Paies :

- Accompagner le développement du service en tant qu'expert paie ;
- Garantir la qualité de service, d'information et de conseil auprès des agents et des responsables et veiller au respect des procédures internes ;
- Contrôler et suivre l'ensemble des activités paie et encourager l'optimisation et l'évolution des outils et procédures internes dans un souci de simplification et de dématérialisation.

• Traitement de la paie :

- Planifier, superviser et contrôler la réalisation du traitement de la paie ;
- Synthétiser, injecter et contrôler les éléments variables de la paie ;
- Procéder à la vérification de la qualité des données de paie et mise en place des actions correctives
- Veiller à la production des opérations exceptionnelles (primes, évolutions réglementaires) ;
- Suivre les évolutions réglementaires et leur paramétrage dans le SIRH, veiller à la bonne application des règles sociales légales, statutaires ou conventionnelles ;
- Prise en charge directe de dossiers complexes ou sensibles ;
- Contrôler les opérations paie et l'exécution des déclarations de fin d'année (DSN, GIPA, PFA, CIA), l'indemnité des élus,
- S'assurer de la conformité de la réglementation liée à la paie,
- Calculer et mettre à jour les avantages en nature,
- Gérer les Allocations de Retour à l'Emploi en auto-assurance dont la vérification des droits et le suivi de la réglementation.

• Retraite :

- Instruction des demandes de retraite



La Direction des Ressources Humaines est une direction mutualisée Communauté d'Agglomération d'Epinal Ville d'Epinal.

Elle est composée d'une vingtaine d'agents, répartis au sein des services suivants :

Administration du Personnel

Budgétaire et Prospectives
Emploi et Compétences

Santé Sécurité au Travail

- **Maladie :**

- Contrôle et mise en œuvre de l'application de la réglementation en termes d'indisponibilité physique et instruction des dossiers auprès des instances médicales
- Veiller à la coordination des informations notamment en matière de rémunération et de maladie avec les différents services de la DRH
- Mettre en œuvre administrativement la Période Préparatoire au Reclassement (PPR) et du reclassement (en lien avec la chargée de maintien dans l'emploi)

VOTRE PROFIL ET VOS COMPETENCES

 **De formation supérieure (Bac + 3/5) en Administration et/ou Ressources Humaines et/ou Droit Public, vous possédez une expérience de 5 ans minimum sur des fonctions similaires au sein d'une collectivité territoriale.**

Vous maîtrisez le statut de la FPT et plus particulièrement la réglementation relative à la paie.

Autonome, rigoureux, vous avez le sens de l'organisation, de la méthode et le sens du travail en équipe. Vous possédez d'excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles.

Communicant et pédagogue, vous appréciez travailler en transversalité.

Possédant d'excellentes qualités managériales, vous serez à même d'animer au quotidien votre équipe et de travailler en transversalité avec l'équipe RH.

Vous savez vous organiser et gérer les priorités en fonction de l'urgence et des délais impartis.

Vous êtes motivé(e) pour intégrer une direction où la complémentarité et l'esprit d'équipe sont de mise.

<https://www.agglo-epinal.fr/>

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires de travail : Fixes avec plages variables
- Temps de travail : Temps complet 37 h / semaine + 12 jours d'ARTT
- Lieu de travail : Hôtel de Ville d'Epinal
Maison de l'Habitat et du Territoire de la CAE
- Travail en open – space
- Titres restaurant, CET, ARTT, amicale du personnel (Comité d'Action sociale), participation prévoyance

VOS CONTACTS



Candidature (CV + lettre de motivation) à transmettre **avant le 25/11/2024** à

Monsieur le Président de la CAE
Maison de l'Habitat et du Territoire
1, avenue Dutac – 88000 Épinal

ou Contact par Email, à : recrutement@agglo-epinal.fr

